

Les points saillants pour septembre 2020

- ✎ Une légère diminution des prix des céréales locales, du fait de l'amélioration de l'offre issue des nouvelles récoltes dans plusieurs localités et du début de l'autoconsommation dans les ménages agricoles et agropastoraux.
- ✎ Toutefois les niveaux de prix des principales céréales restent fortement en hausse par rapport à l'année passée et par rapport à la moyenne quinquennale 2015/2019 : (+42% et 32% respectivement pour le mil). Ce qui traduit une préoccupation majeure pour l'accessibilité économique des ménages notamment les couches vulnérables.
- ✎ De même, les termes de l'échange bétail contre céréales sont en défaveur des éleveurs fragilisant ainsi leur capacité d'accès économique aux céréales de base (un éleveur doit vendre 2 boucs pour acquérir à peine 1 sac de 100 Kg du mil au mois de septembre 2020). Néanmoins, les termes de l'échange restent favorables aux producteurs vendeurs d'oignon pour leur approvisionnement en céréales.
- ✎ Concernant l'état d'approvisionnement extérieur, on note un tassement des flux entrants et sortants depuis le début de renforcement des mesures de prévention Covid-19 en mars 2020 par les Etats de la sous-région.
- ✎ Malgré cela, l'analyse de prix de parité à l'importation confirme l'existence d'une forte incitation économique pour les acteurs nigériens à poursuivre leur approvisionnement en céréales sur les marchés extérieurs du Bénin, du Burkina Faso et du Nigéria.
- ✎ Cependant, le taux de change (FCFA/Naira) reste en défaveur des importateurs nigériens des céréales et des exportateurs nigériens des animaux et des produits de rente vers les principaux marchés du nord – Nigéria. Le taux de change de septembre 2020 se situe à 800 Naira pour 1 000 F CFA contre un taux moyen sur les 5 dernières années de 575 Naira pour 1 000 F CFA.

I. Point spécial : Déroulement de la campagne agricole

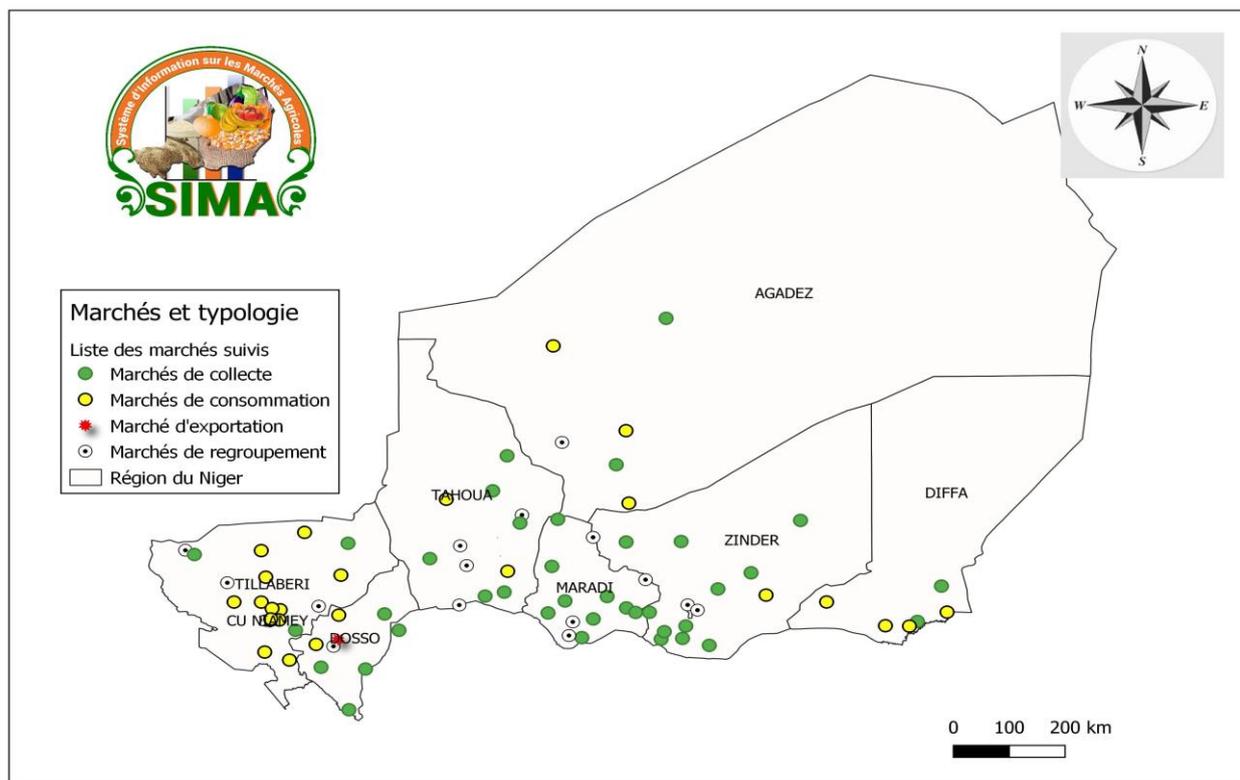
D'après le Bulletin de la Direction des Statistiques Agricoles du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, la situation phénologique (Fin Septembre-Début Octobre 2020) des cultures se présente comme suit :

- Pour le mil le stade à dominance est la maturité (69% contre 76% l'année passée à la même période).
- Pour les produits de rente, le niébé et l'arachide sont également à dominance au stade de la maturité.

II. Répartition spéciale des marchés suivis par typologie

La carte ci-après illustre en préambule, la répartition spatiale de l'échantillon des marchés suivis par le SIMA (Système d'information sur les Marchés Agricoles) par typologie. Ce sont environ quatre-vingts (80) marchés qui sont suivis hebdomadairement par le SIMA avec l'appui du Gouvernement et de ses Partenaires (notamment le Programme Alimentaire Mondial au Niger et le PASEC).

Carte 1 : Echantillon des marchés suivis par le SIMA par typologie



III. Analyse de la disponibilité alimentaire

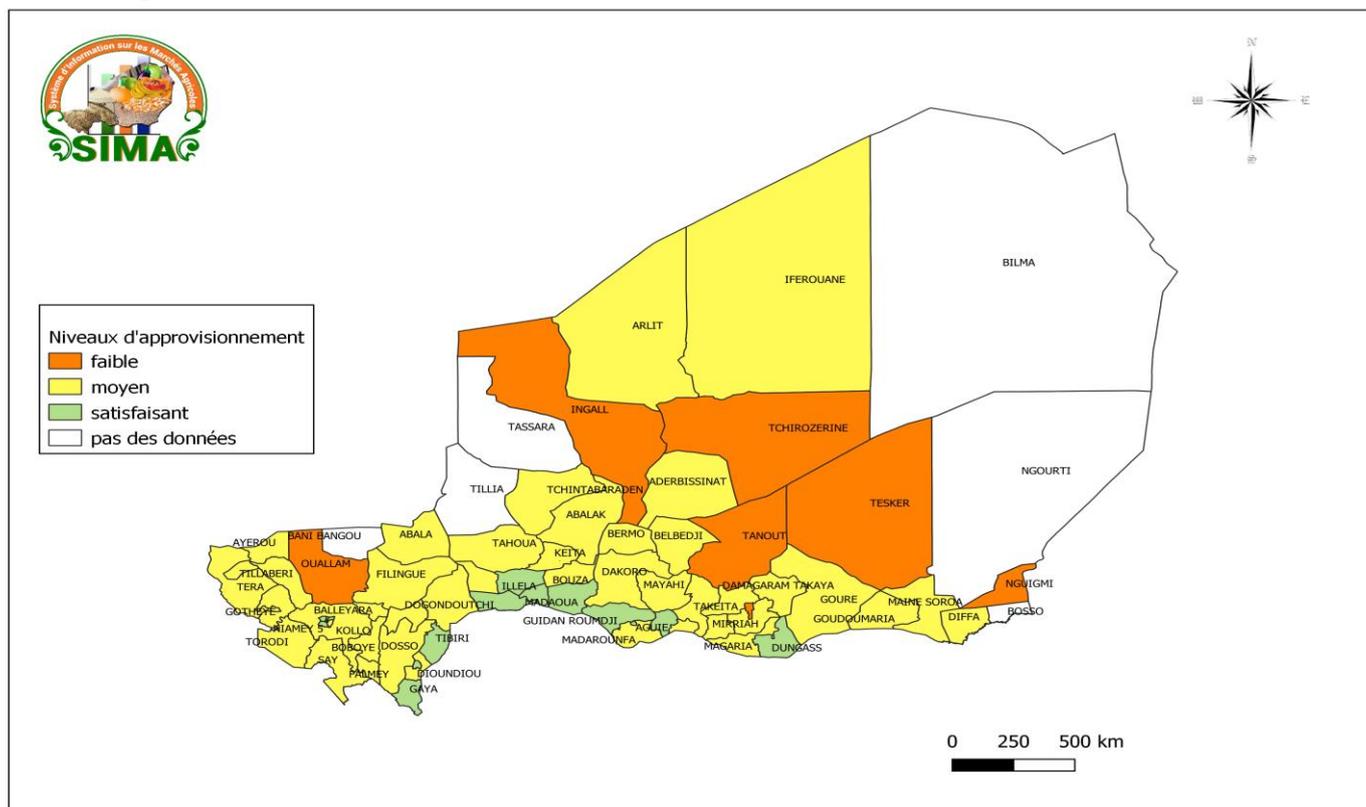
L'analyse de la disponibilité alimentaire en septembre 2020 est marquée par l'arrivée des nouvelles récoltes du mil et du niébé, amorcée dans certaines zones agricoles de Dosso, Maradi, Tahoua et Zinder. En outre, de l'avis des commerçants enquêtés, l'offre des céréales au mois de septembre a été fortement suppléée par les opérations massives de déstockage des graines de la production 2019 dans les régions de Maradi et de Zinder¹. Cependant, l'état d'approvisionnement extérieur à travers les importations des céréales en provenance des pays voisins (notamment le Nigéria, le Bénin et le Burkina Faso), connaît depuis les mois de février-mars 2020, un tassement des flux, imputable aux mesures préventives de la COVID-19 avec comme corollaire la diminution du volume d'approvisionnement et l'augmentation des charges et de délais de transfert des produits.

D'autre part, comme l'indique la carte ci-dessous, le niveau d'approvisionnement des marchés de la bande pastorale et des zones soumises à l'insécurité civile (nord Tillabéri, Tahoua et Agadez), est resté atypiquement faible² depuis le démarrage de la présente campagne de commercialisation.

¹ Dans ces dernières, la collecte du nouveau niébé a déjà amorcé par endroit dans les zones de production des départements de Magaria, Mirriah, Matamèye, Madarounfa, Tessaoua, etc.

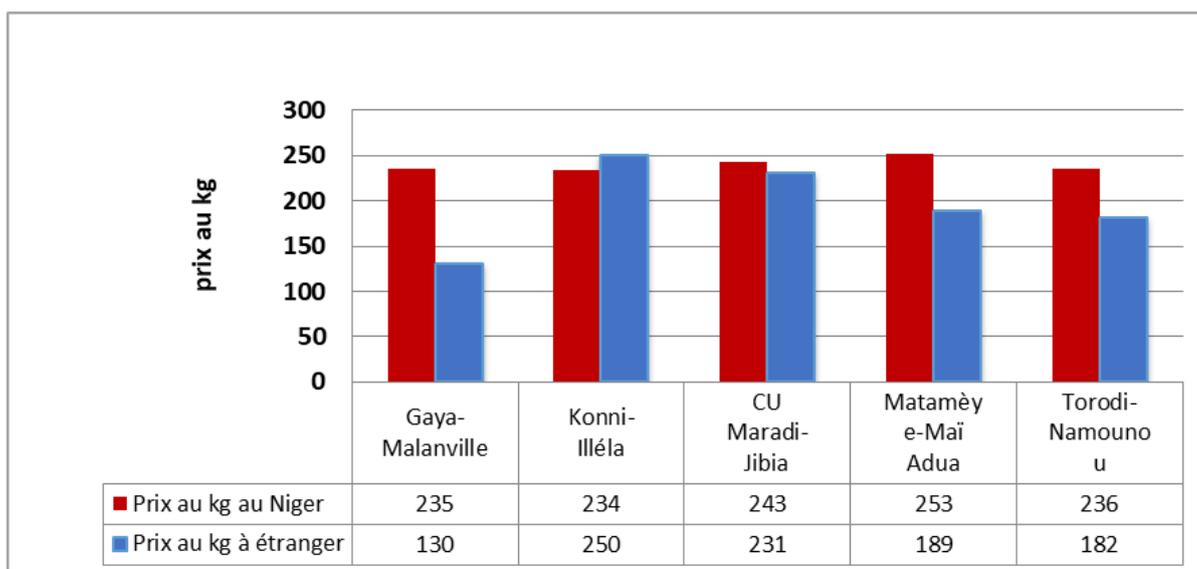
² Le faible niveau de l'offre dans les zones d'insécurité pourrait également se justifier par les conséquences des mesures d'Etat d'urgence lesquelles limitent les mouvements des personnes et des produits afin de minimiser le risque de ravitaillement des insurgés.

Carte 2 : Appréciation des niveaux d'approvisionnement en céréales par département au cours du mois de septembre 2020



Par ailleurs, l'analyse de différentiels de prix entre les marchés nationaux et les marchés transfrontaliers confirme l'existence des marges économiquement incitatives/favorables pour les importations du mil et/ou du maïs à partir des marchés extérieurs de Maï Adua et Jibia au Nigéria, de Malanville au Bénin et Namounou au Burkina Faso.

Graphique 1 : Différentiels de prix du maïs (Marchés transfrontaliers et Marchés nationaux) au cours du mois de Septembre 2020



De même, les opportunités commerciales en termes d'approvisionnement extérieur des céréales se confirment à travers l'analyse de prix de parité à l'importation qui est un modèle d'estimation de prix de vente à la consommation de **la source extérieure d'approvisionnement aux marchés nationaux de consommation**. Cette analyse intègre ainsi toutes les charges de transfert (transport, manutention, taxes, etc.) et les marges commerciales grossistes et détaillants. Elle permet également d'apprécier la marge commerciale appliquée par les commerçants.

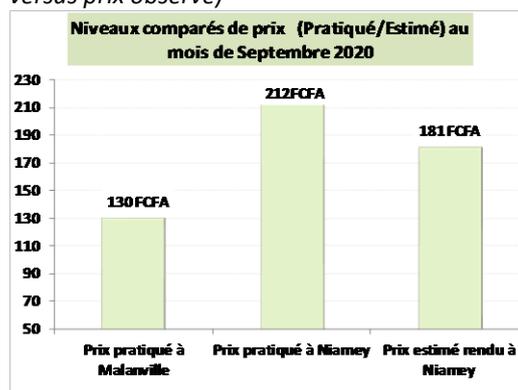
En effet, les résultats de l'analyse de prix de parité à l'importation du maïs béninois montrent qu'en septembre 2020, le kilogramme de maïs payé à **130 FCFA** sur le marché de Malanville /Bénin, estimé rendu à Niamey devrait se vendre à **181 FCFA** le kilogramme toutes charges comprises. Cependant, le prix moyen pratiqué sur les marchés de Niamey au cours de cette même période, s'élevait à **212 FCFA** illustrant ainsi (i) une forte incitation pour les commerçants à poursuivre l'approvisionnement des marchés locaux à partir du Bénin et (ii) une marge commerciale excessive appliquée par les commerçants de Niamey.

Le tableau et le diagramme ci-après décrivent le processus d'estimation de prix de parité à l'importation du maïs de Malanville à Niamey.

Tableau 1 : Processus d'analyse de prix de parité

Calcul PPM maïs sur le marché de Niamey en Septembre 2020		
Axe: Malanville/Benin - Niamey		
N°	Désignation	Coût / Prix
1	Prix du maïs importé de Malanville (F CFA/tonne)	130 000
2	Frais de transport	25 000
3	Chargement	1 000
4	Déchargement	1 000
5	Taxes	1 000
6	Frais de route (Autres charges informelles et imprévues)	1 500
a)	Total dépense transport	29 500
b)	Prix de revient de la tonne (F CFA)	159 500
c)	Marge bénéficiaire grossiste (7% de b)	11 165
d)	Prix de vente en gros de la tonne TTC rendue à Niamey (b+c)	170 665
e)	Marge bénéficiaire détaillant (6% de b)	10 240
f)	Prix de vente au détail en F CFA du Kg de maïs rendu à Niamey (d+e)/1000	181

Graphique 2 : Niveaux comparés (prix estimé versus prix observé)

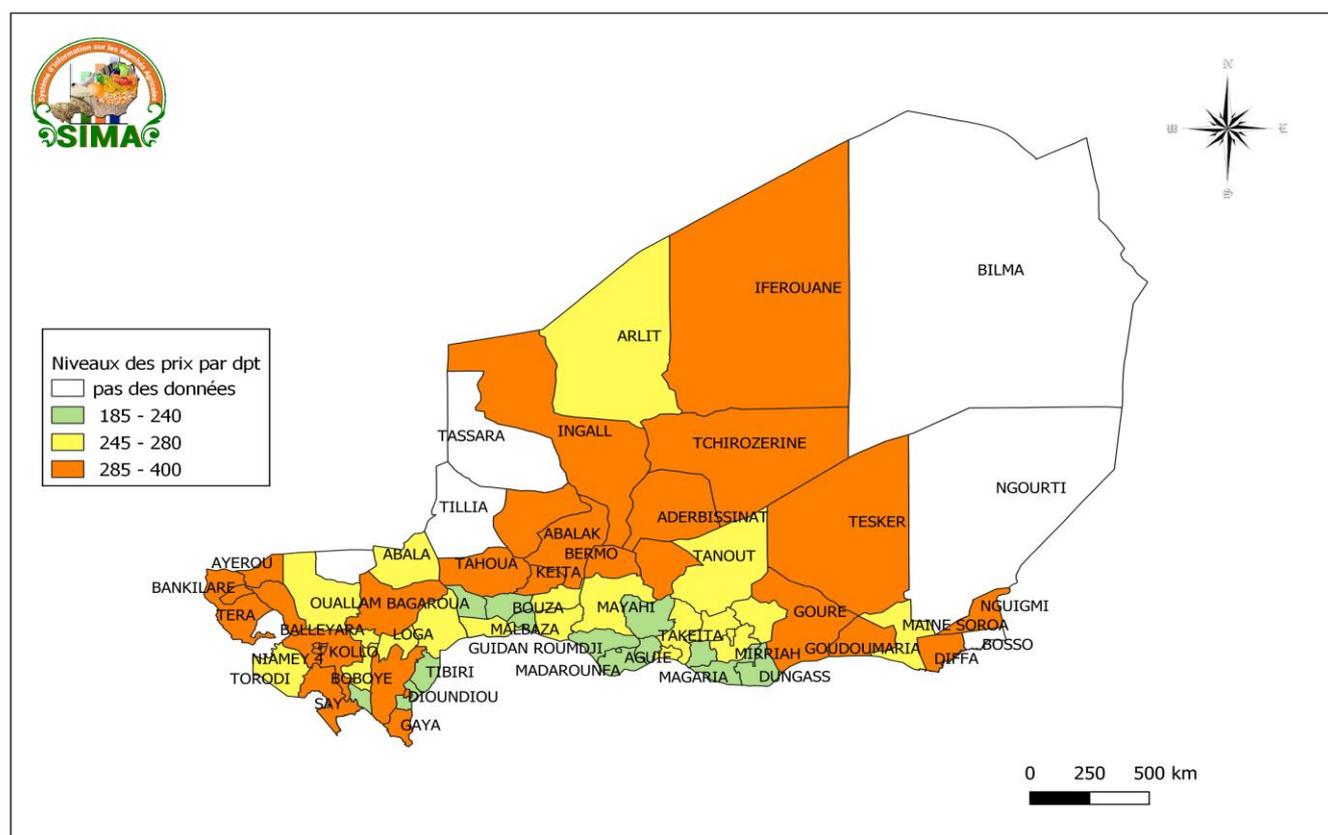


IV. Analyse de l'accessibilité alimentaire

Habituellement, l'évolution de prix des céréales au Niger est soumise aux fluctuations saisonnières inter mensuelles, lesquelles sont également fonctions de plusieurs facteurs (aléas climatiques, niveau de la production locale et celle des pays voisins, de politiques commerciales agricoles, de la régularité des importations, de l'assistance alimentaire etc.). En outre, un autre déterminant de l'évolution de prix au Niger réside traditionnellement dans la forte intégration des marchés nationaux par rapport à ceux du Nord Nigéria, du Burkina et du Bénin. Ce commerce transfrontalier est principalement régulé par le jeu de l'offre et de la demande, ce qui peut également participer en cas de choc, à la volatilité des prix par la transmission directe des fluctuations de prix (des marchés transfrontaliers d'approvisionnement aux marchés locaux de consommation). Aussi, les coûts de transfert (transport, manutention) représentent un élément clé de la détermination ou de la formation de prix sur les marchés nigériens notamment avec les détours occasionnés par les mesures restrictives d'exportation des céréales prises par le Gouvernement fédéral du Nigéria. Toutefois, ces coûts peuvent également varier d'une saison à une autre et d'une localité à une autre aussi.

A l'instar des mois précédents³, la tendance évolutive de prix des céréales de base est caractérisée par (i) des niveaux de prix élevés à très élevés dans les parties nord et sud-ouest du pays et dans l'extrême Est du pays (plus précisément de département de Diffa à celui de N'Guigumi et en passant par Bosso). A l'inverse, comme l'indique la carte ci-après, les niveaux les plus bas sont relevés dans la bande agricole de Dosso, Tahoua, Maradi et Zinder (plus précisément dans les départements de Dioundou, Malbaza, Aguié, Magaria, Dungass, etc.).

³ Depuis le début de l'année 2020.



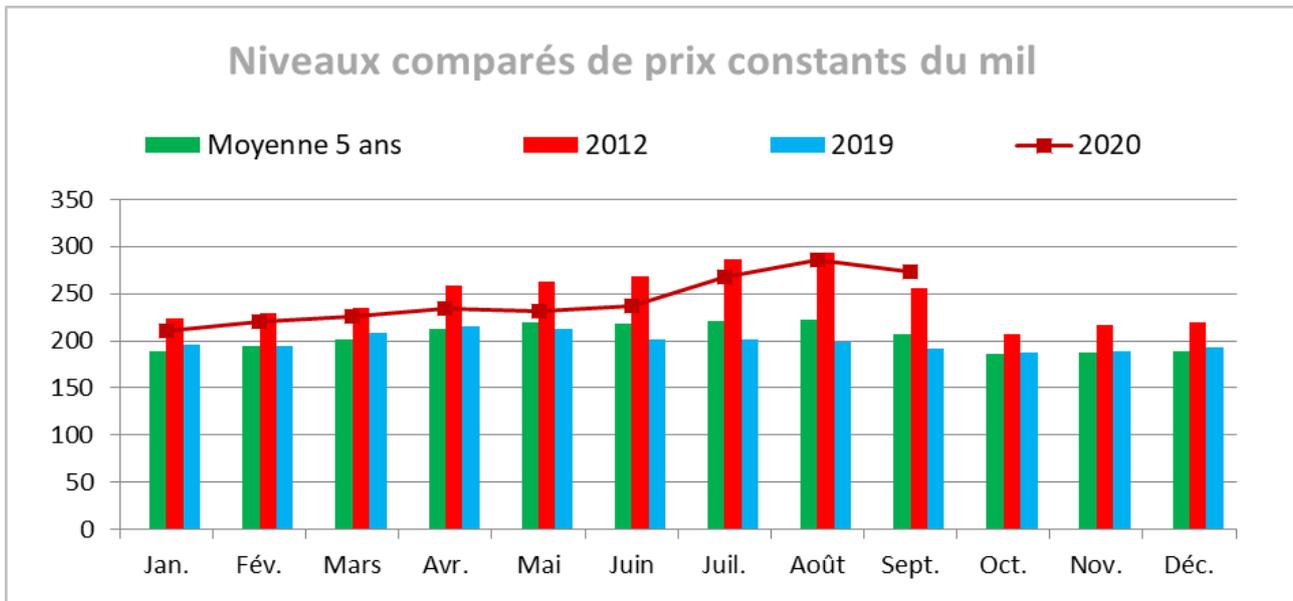
Malgré la légère baisse enregistrée par rapport au mois d'août passé, le prix du mil relevé en septembre 2020 est considérablement en hausse par rapport à son niveau de l'année passée (+42%) et par rapport à la moyenne des 5 dernières années (+32%) dépassant ainsi le seuil historique de 2012 (une année des hausses atypiques de prix des céréales). Cette situation se justifie principalement par :

- (i) le dysfonctionnement/ralentissement des flux entrants des produits consécutivement aux mesures prises contre la pandémie COVID-19 et bien avant avec la fermeture des frontières nigérianes.
- (ii) la hausse de prix de transport imputable aux détours et au rallongement des axes d'approvisionnement (notamment pour le mil et le sorgho) suite à la fermeture des frontières nigérianes.
- (iii) le déficit de la production du maïs au Nigéria : actuellement le Nigéria se ravitaille en grande partie au Burkina en passant par Maradi et Niamey (résultant une pression sur la demande et une conséquence tendancielle sur le prix).
- (iv) la baisse de la production dans les Etats du Nord Nigéria : Les superficies emblavées ont diminué drastiquement dans certaines zones de production pour des raisons de sécurité et à cause du retrait de la garantie de l'Etat fédéral au niveau des banques agricoles pour certaines spéculations⁴.

Le graphique ci-dessous montre que les prix constants du mil, sont en augmentation en septembre 2020 par rapport à leurs niveaux de septembre 2012 (année de crise), ceux de septembre de 2019 et par rapport à la moyenne des cinq dernières années.

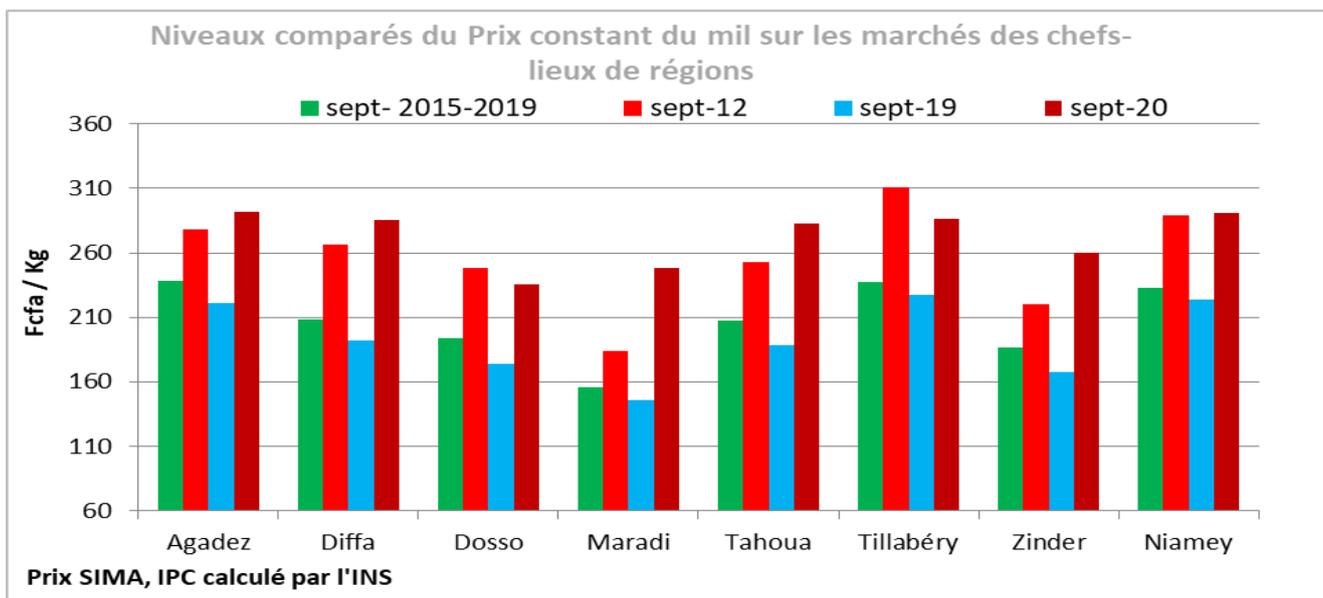
⁴ Depuis fin 2018 la garantie bancaire pour certaines spéculations dont le mil a été pendue.

Graphique 3 : Evolutions comparées de prix constant du mil au cours du mois de septembre 2020, par rapport à septembre 2012, septembre 2019 et à la moyenne des cinq dernières années



A l’instar du mois précédent, l’évolution inter-régionale du prix du mil montre une situation relativement meilleure pour les consommateurs des régions de Dosso (236 FCFA/Kg) et Maradi (249 F CFA/Kg) comparativement aux autres régions du Pays. A l’inverse, Agadez (292 FCFA/kg) et Niamey (291 FCFA/kg) affichaient les niveaux de prix les plus élevés du pays. Toutefois, les niveaux de prix atteints⁵ dans toutes les 8 régions du Niger, demeurent très élevés par rapport à ceux de 2019 et par rapport à la moyenne de 5 dernières. Ce qui traduit une préoccupation majeure pour l’accessibilité économique des couches vulnérables notamment ceux vivant dans les zones d’insécurité de Tillabéri, Tahoua et Diffa. Le graphique ci-dessous donne une illustration de l’analyse comparée du prix du mil par région/chefs-lieux de régions.

Graphique 4 : Niveaux comparés de prix constants du mil, septembre 2020 par rapport à septembre 2012, septembre 2019 et par rapport à la moyenne des cinq dernières années.



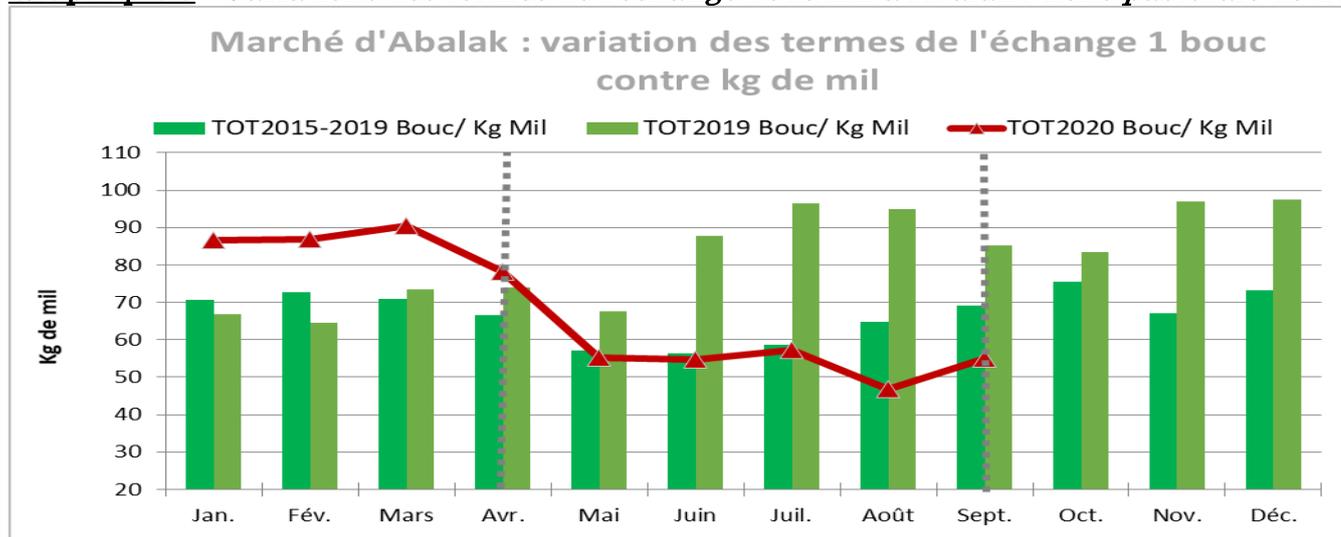
Par ailleurs, la capacité d’accès économique des ménages aux principales denrées de base peut être également appréhendée par l’analyse des termes de l’échange (TDE). Les termes de l’échange permettent d’évaluer la quantité de céréales qu’un ménage peut acquérir avec le revenu tiré de la

⁵ En Septembre 2020.

vente d'un bouc⁶ ou avec le revenu tiré de la vente d'un sac de 100 kg d'oignon.

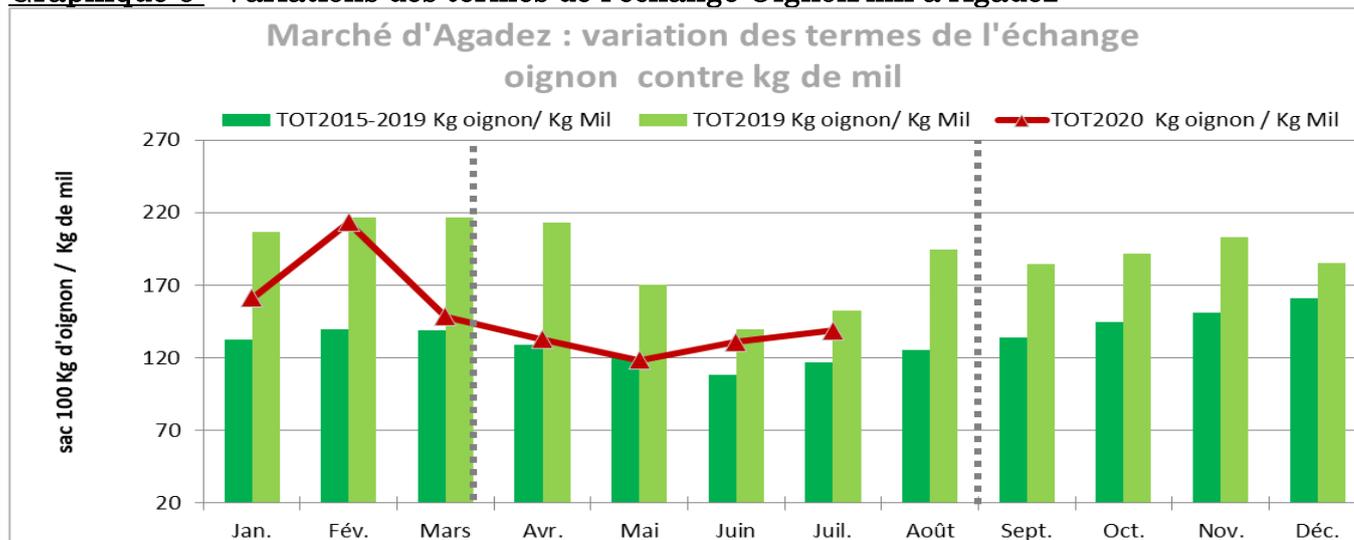
En effet, les termes de l'échange (TDE) bouc contre mil au mois de septembre 2020, montre une détérioration de la capacité d'accès économique des éleveurs aux céréales de base. A titre illustratif, sur un marché témoin d'Abalak dans la région de Tahoua, la vente d'un bouc d'environ 1 an permet à l'éleveur d'acquérir seulement **55 kg** de mil contre **47 kg** en août 2020. Cette situation peut s'expliquer par une hausse d'environ **10%** du prix moyen du mil conjuguée à une baisse de **7%** du prix moyen du bouc. Ainsi, tout comme le mois passé, les termes de l'échange demeurent en retraits par rapport à leurs niveaux de septembre 2019 et par rapport à la moyenne des cinq dernières années.

Graphique 5 : Variations des termes de l'échange bouc/mil à Abalak / Zone pastorale de Tahoua



A l'inverse de l'analyse des termes de l'échange Bouc/mil, les termes de l'échange oignon/mil sur le marché d'Agadez indiquent plutôt une amélioration de capacité d'accès économique aux céréales des producteurs d'oignon. En septembre 2020, lorsqu'un producteur de cette localité, vend un sac de 100 kilogrammes d'oignon, il peut acquérir **141 kg** de mil contre **132 kg** en août 2020. Cependant, les termes de l'échange oignon/mil au cours de cette période sont en baisse par rapport à leurs niveaux de l'année passée mais restent toujours supérieurs à la moyenne de 5 dernières années.

Graphique 6 : Variations des termes de l'échange Oignon/mil à Agadez



⁶ D'environ 1 an.

V. Conclusions et perspectives

Malgré le faible niveau de l'offre des céréales sur certains marchés des zones d'insécurité (Ouallam, Banibangou, N'Guigmi, etc.), la situation des marchés céréaliers au mois de septembre 2020 a été caractérisée par un approvisionnement globalement satisfaisant. Toutefois, l'offre provenant des importations à partir des marchés transfrontaliers (nord Nigeria, Nord Benin, Burkina Faso, etc.) demeurent en constante diminution depuis mars 2020⁷. Il en est de même pour la baisse continue des exportations des produits de rente (niébé, sésame, souchet, etc.) et des animaux, réduisant ainsi le revenu potentiel tiré habituellement par les communautés vivant de ces filières.

S'agissant de l'évolution de prix des céréales, malgré la baisse amorcée en septembre par rapport au mois d'août 2020, elle a cependant été marquée des hausses considérables par rapport à l'année passée (+42% pour le mil) et par rapport à la moyenne de 5 dernières années (+32% pour le mil). Ce qui traduit une préoccupation majeure pour l'accessibilité économique des couches vulnérables, notamment ceux vivant dans la bande pastorale et dans les zones soumises à l'insécurité et à l'état d'urgence.

De même, les termes de l'échange bouc/mil sont restés en défaveur des éleveurs de la zone pastorale, réduisant ainsi leur capacité d'accès économique aux céréales de bases (2 boucs pour environ 1 sac de 100 Kg). Cependant, les termes de l'échange Oignon contre Mil sont plutôt restés en faveur des ménages producteurs d'oignon pour leur approvisionnement en mil (1 sac de 100 kg d'oignon pour plus de 140 kg du mil).

En perspective, l'évolution future des marchés dépendra principalement de la poursuite et de l'intensité des activités des récoltes 2020 dans les semaines et mois à venir sur l'ensemble des zones de production du pays. En outre, les comportements et stratégies des institutions, des commerçants, des ménages et des producteurs sont en effet décisifs dans l'évolution future de prix et des produits, mais aussi dans les perspectives de la sécurité alimentaire des ménages (notamment pour les couches vulnérables).

⁷ Suite au renforcement des mesures préventives covid19 mises en place par les autorités des pays de la sous-région ouest africaine.

Suivi :

- Suivre de manière régulière et rapprochée l'évolution des marchés dans les zones pastorales affectées par les conflits armés et de déplacements des populations (Nord Tillabéri et Tahoua et Bassin du Lac Tchad) et Dégager les implications sur la sécurité alimentaire des ménages et des communautés qui y vivent.
- Renforcer le dispositif de suivi des flux transfrontaliers à la lumière des mesures préventives prises par les différents Etats de la sous-région ouest africaine.

Opération :

- Avec le démarrage de la nouvelle campagne de commercialisation en octobre 2020, nécessité de renforcer la coordination de toutes les opérations ayant un lien avec la fonction « Marché » : Achats locaux auprès des petits producteurs ; Programme Cash transfert, etc.

EQUIPE DE REDACTION

Ont proposé :

SIMA : Issia Moussa Djibo, issia_moussa@yahoo.fr

Analyste marchés et sécurité alimentaire (SIMA), Niger

PAM: Salifou Sanda Ousmane, salifousanda.ousmane@wfp.org

Programme Policy Officer VAM, Market and Food Security Specialist/ Programme Alimentaire Mondial (PAM), Niger

Ont contribué à la rédaction :

SIMA : Boubakar HAMISSOU, Coordonnateur SIMA

CILSS : Djibrilla SADOU GARBA, djibrilsad@yahoo.fr

FEWS-NET: Yacouba Hama, HYacouba@fews.net

Coordonnateur Technique National FEWS NET (Famine Early Warning Systems Network), Niger

PAM: Lawan Tahirou, Lawan.Tahirou@wfp.org

VAM Officer, Programme Alimentaire Mondial (PAM), Niger

PAM : Federico Doehnert, federico.doehnert@wfp.org

Head of VAM&E Unit, Programme Alimentaire Mondial (PAM), Niger